

FORMULAIRE DE REQUÊTE

Financement pour la transformation du système
[Révisé]

Soumis le 20 juin, 2025

1. Présentation

INFORMATIONS GÉNÉRALES (TOUS FINANCEMENTS)

Pays :	BURKINA FASO
Agence de coordination :	FOND DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)
Date de dépôt du dossier complet de requête :	19 Juin 2025
Devise de financement : (Le choix de la devise est fait par l'agent partenaire en concertation avec les autorités nationales et le groupe local des partenaires de l'éducation. Consultez les directives relatives aux financements pour obtenir de plus amples informations.)	Dollar américain <input checked="" type="checkbox"/> Euro <input type="checkbox"/>

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :

• FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME

Intitulé du programme :	Projet de Renforcement de la Performance du Système éducatif et d'Amélioration de la Résilience (REPAIR)
Montant total du financement sollicité : (y compris les coûts de mise en œuvre tels que les coûts directs encourus par les agents partenaires. Pour obtenir plus d'informations, voir la section 10).	USD 40,432 millions de PME - USD 39,700,000 pour le Programme REPAIR - USD 732,000 Agent de partenaire (Plus, USD 150,000,000 Co-financement de l'IDA)
La programmation basée sur les résultats sera-t-elle utilisée pour mettre en œuvre une partie du montant du financement sollicité ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si OUI, veuillez indiquer le montant et le pourcentage du financement total qui sera programmé en tant que financement basé sur les résultats :	USD 16,664,565 soit 42% des fonds GPE
Agent partenaire :	Banque Mondiale

Commissions de l'agent partenaire (en plus des allocations de financement ; énumérez les agences et les frais correspondants s'il y a plusieurs agents partenaires) :	USD 732,000
Autres bailleurs de fonds pour le programme, y compris les cofinancements au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE (énumérez les bailleurs de fonds et le montant respectif) :	International Development Association (IDA) : 150 millions de dollars, dont 20 millions de dollars du Guichet pour les communautés d'accueil et les réfugiés
Date estimée de démarrage :	9/26/2025
Date estimée de clôture :	28 juin, 2029
MONTANTS DES FINANCEMENTS SOLICITÉS	
Financement pour la transformation du système :	USD 39,700,000
Fonds à effet multiplicateur du GPE :	0
Cofinancement du fonds à effet multiplicateur mobilisé par d'autres bailleurs de fonds :	0
Accélérateur de l'éducation des filles :	0

2. FINANCEMENT pour le renforcement des capacités du système

N/A

3. FONDS à effet multiplicateur du GPE

N/A

4. Accélérateur de l'éducation des filles

N/A

5. Financement pour la transformation du système

6. PACTE de partenariat

Le pays est-il doté d'un **pacte de partenariat** ? (Si oui, veuillez passer à la section 7)

Oui Non

7. PROGRAMME

Veuillez fournir les informations relatives aux **composantes ou aux objectifs du programme par source de financement**.

Si cette requête concerne également un **financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles**, veuillez indiquer les **composantes spécifiques** qu'il vise.

Composantes/objectifs du programme	Contributions du GPE par le biais du financement pour la transformation du système, du fonds à effet multiplicateur, de l'Accélérateur de l'éducation des filles		Autres contributions des bailleurs de fonds (USD)
	Montant par composante (USD)	Axé sur l'éducation des filles	
1. Amélioration de l'accès à l'éducation (construction/ réhabilitation)	\$0 USD	50%	IDA: \$112,610,414 USD
2. Éducation d'urgence et inclusion	\$ 18,713,021 USD	50%	IDA: \$5,037,449 USD
3. Amélioration de l'apprentissage fonda- mental, livres, soutien aux enseignants, encadreurs	\$18,457,723 USD	50%	IDA : \$23,030,996 USD
4. Renforcement des capacités, suivi, évaluation et gestion de projet	\$2,529,256 USD		IDA: \$9,321,141 USD

Description du programme

Pour plus des détails, et un analyse technique sur le programme, veuillez consulter le Document du Project REPAIR (Project Appraisal Document les pages 4 à 13):

DESCRIPTION DU PROJET

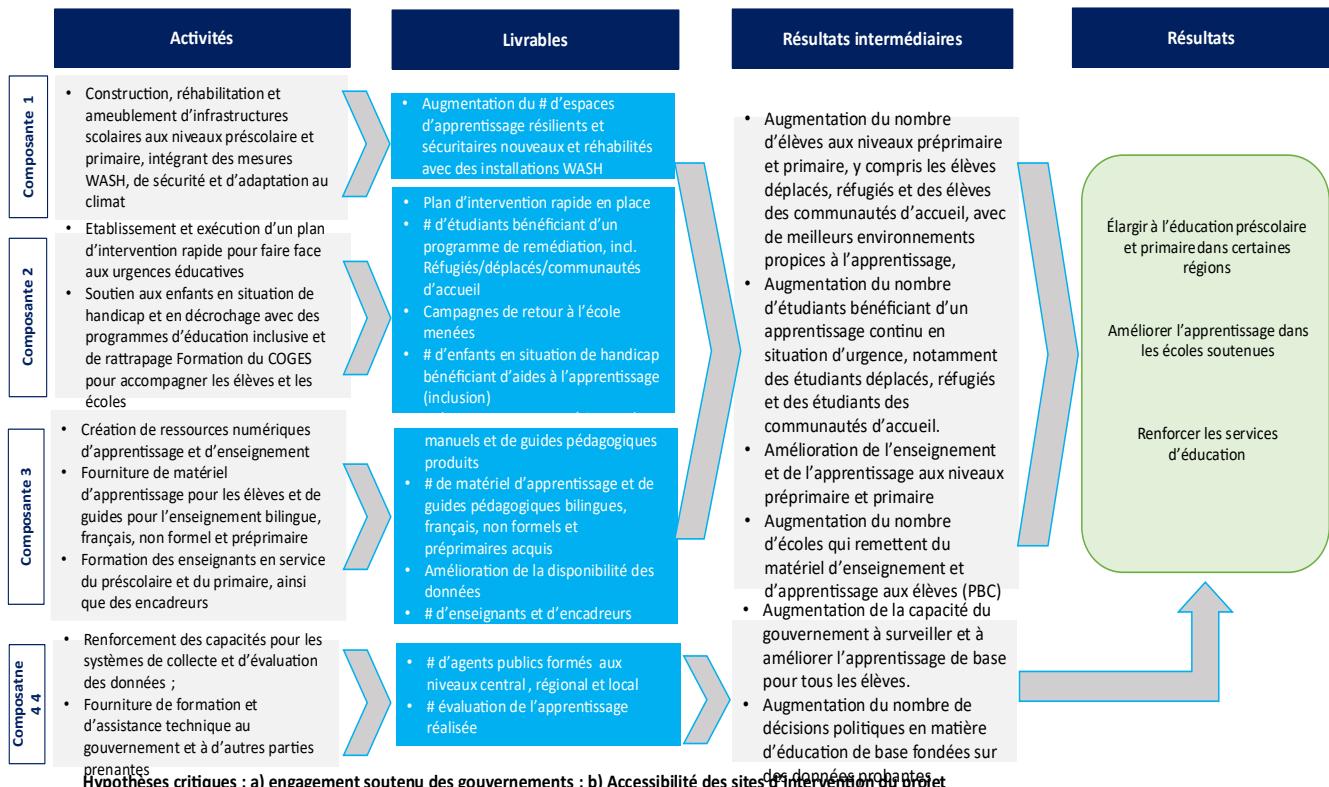
1. Le projet REPAIR est conçu pour les pays à faible revenu et en situation de fragilité, de conflit et de violence, afin de relever les défis spécifiques du pays. Il s'articule autour de quatre composantes clés, chacune assortie d'actions ciblées sur les infrastructures, les interventions d'urgence et l'inclusion, la qualité et le renforcement du système éducatif. Les quatre composantes du projet (accès, intervention d'urgence et inclusion, amélioration de la qualité et renforcement institutionnel) sont fortement alignées sur les initiatives gouvernementales, en particulier l'IPEQ et le Pacte de partenariat. Le projet utilisera une condition basée sur la performance (PBC) dans la composante 3 pour renforcer la responsabilisation du projet, mettre l'accent sur les résultats et s'assurer que les fonds contribuent effectivement à la progression vers les objectifs de développement. Le projet est cofinancé par l'IDA avec un crédit équivalent à 130 millions de dollars, plus un crédit équivalent à 10 millions de dollars ainsi qu'un don de

10 millions de dollars du Guichet pour les communautés d'accueil et les réfugiés (WHR), et un don du Partenariat mondial pour l'éducation d'un montant de 53,1 millions de dollars.¹

2. B. Objectif de développement du projet : Les objectifs de développement du projet sont les suivants : i) améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire dans les zones cibles ; ii) améliorer la qualité des apprentissages dans les écoles bénéficiaires ; et iii) renforcer les services d'éducation.

Théorie du changement

Les défis : a) accès insuffisant à l'éducation en raison du manque d'infrastructures et de l'insécurité ; b) la pauvreté élevée des apprenants en raison de l'absence ou de l'insuffisance de matériel d'apprentissage et d'enseignement ; c) les capacités limitées des services d'éducation en raison de la faiblesse du système.



Official Use Only

Bénéficiaires du projet

3. Plus de deux millions d'élèves et environ 40 000 enseignants devraient bénéficier des interventions du projet. Plus précisément, 120 000 apprenants devraient bénéficier des investissements dans la construction dans le cadre de la composante 1.2 Ce chiffre comprend environ 60 000 apprenants, 13 500 apprenants déplacés, 10 000 apprenants des communautés d'accueil et au moins 2 500 apprenants réfugiés. Dans le cadre de la composante 2, au moins 85 000 apprenants, dont 1 500 réfugiés et 3 000 membres des communautés d'accueil, devraient bénéficier des activités d'éducation en situation d'urgence et d'inclusion soutenues par le projet. Les activités d'amélioration de la qualité, notamment la distribution de manuels scolaires et de guides de l'enseignant, devraient bénéficier à plus de 2,2 millions d'élèves et 40 000 enseignants dans le cadre des investissements de la composante 3. La composante

² Il y a un flux à long terme pour les bénéficiaires pour la construction. Une seule école primaire avec seulement six salles de classe pourrait bénéficier à 300 enfants chaque année, et à 3 000 élèves de plus de 60 ans. Pour simplifier, ce projet ne comptera que les personnes qui bénéficient d'un espace d'apprentissage nouvellement construit ou réhabilité au cours de sa première année d'exécution.

4 devrait bénéficier à l'enseignement de base et à l'éducation non formelle, notamment à travers le renforcement des capacités des structures et du personnel.

Composantes du projet

Composante 1 : Amélioration de l'accès à l'éducation par la réalisation d'infrastructures éducatives sûres, modernes et résilientes

4. Le Plan d'action national pour la modernisation et la construction des écoles décrit l'engagement du gouvernement à construire des établissements d'enseignement public modernes, adaptés et de haute qualité³. Dans le cadre de ce projet, les infrastructures à construire et celles à réhabiliter seront conçues de manière à assurer leur pérennité, une meilleure accessibilité pour tous les apprenants et une utilisation efficace de l'espace pour répondre à divers besoins éducatifs. En outre, l'approche met l'accent sur la participation communautaire et le soutien administratif pour assurer la durabilité et l'utilisation efficace des écoles et salles de classe nouvelles et améliorées.

5. **Sous-composante 1.1 Construction de nouvelles infrastructures** : Le MEBAPLN envisage construire 20 complexes scolaires en milieu urbain à plusieurs niveaux, 400 blocs de trois salles de classe avec des équipements connexes et 40 écoles maternelles intégrées dans les écoles primaires existantes. S'appuyant sur les consultations menées pendant la préparation, le MEBAPLN entend mettre en œuvre des méthodes de construction efficaces, durables et résistantes au climat qui donnent la priorité aux matériaux d'origine locale, aux infrastructures durables et à la participation active de la communauté, en émettant 27 % d'émissions de carbone en moins à l'achèvement de la construction.⁴ Les éléments de conception spécifiques tels que la ventilation naturelle, les structures surélevées pour faire face aux inondations et la peinture extérieure légère pour réduire l'absorption de chaleur représentent 25 millions de dollars de coûts de construction et réduiront les besoins énergétiques à long terme pour l'éclairage, le refroidissement, la ventilation et la gestion de l'eau. Les bâtiments scolaires seront conçus de manière à optimiser l'espace, à assurer l'accessibilité et à favoriser une utilisation à long terme. Les investissements prévus comprennent l'ajout de blocs de trois salles de classe dans les écoles primaires existantes afin d'intégrer l'éducation préscolaire, la normalisation des écoles primaires avec des installations modernisées et la construction de complexes éducatifs à plusieurs niveaux dans des zones urbaines densément peuplées pour desservir les élèves du préscolaire jusqu'au secondaire. Pour soutenir les engagements climatiques du Burkina Faso, les complexes scolaires à plusieurs niveaux seront certifiés bâtiments verts (par exemple, EDGE),⁵ ce qui représente 33 millions de dollars au titre de cette composante.

6. **Sous-composante 1.2 Réhabilitation d'infrastructures éducatives** : Cette composante vise à réhabiliter et à moderniser environ 150 écoles délabrées et à remplacer les structures temporaires par des environnements permanents, sûrs et propices à l'apprentissage là où la demande est la plus forte et où la sécurité le permet. Le projet donnera la priorité aux écoles présentant des déficiences structurelles, des classes à larges effectifs et des installations inadéquates, en veillant à ce que les rénovations répondent aux normes modernes de sécurité et d'accessibilité.

7. L'amélioration de l'accès sera assurée en soutenant une série d'intrants essentiels à la prestation de services d'éducation. En plus des salles de classe, le projet financerà les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (puits, le cas échéant), les blocs administratifs comprenant le bureau du directeur d'école, une salle des enseignants et des clôtures autour des bâtiments scolaires afin de garantir

³ Plan d'action national. p. 64 et 91.

⁴ Source des calculs: Le Soleil dans la Main, 2024 report

⁵ EDGE est un système de certification des bâtiments écologiques qui vise à rendre les bâtiments plus économies en ressources. Voir : <https://edge.gbc.org/>

un environnement d'apprentissage sûr et propice. Pour assurer la présence du personnel nécessaire, le service des ressources humaines du MEBAPLN soutiendra le recrutement de nouveaux enseignants et l'affectation des enseignants existants dans les écoles construites.

8. Participation de la communauté au suivi et critères équitables de sélection. Le projet associera les communautés locales non seulement à l'identification des sites mais aussi au suivi de la réalisation et de la réhabilitation des infrastructures éducatives afin de favoriser l'appropriation, la durabilité et la livraison dans les délais prévus d'infrastructures de qualité. Plus précisément, au niveau des écoles, les communautés bénéficiaires seront mises à contribution pour assurer le suivi des opérations de construction - cette approche, appelée suivi citoyen, devrait contribuer à l'assurance qualité continue pendant la réalisation des infrastructures. Les réfugiés et les membres des communautés d'accueil seront impliqués dans ce processus dans les lieux concernés afin de s'assurer qu'ils bénéficient eux aussi de ces investissements.

9. Pour traiter la question de l'équité et améliorer l'accès à l'éducation, plusieurs critères de sélection seront utilisés, avec des pondérations variables pour tenir compte de la sécurité et de la faisabilité de la prestation de services, dans les communautés et les lieux ciblés.

Tableau 1 : Critères de ciblage pour l'amélioration des infrastructures scolaires

Région	Ratio élèves/classe	Distance6 < 3 km	Distance 3-5 km	Distance > 5km	Nombre d'enfants non scolarisés ⁷ âgés de 6 à 15 ans	Taux de réussite au CEP	Taux de réussite au BEPC	% des ménages au T1 (les plus pauvres)
Boucle du Mouhoun	54	94,38 M	4,79 à l'heure actuelle	0,83	375,152	76,07	44,3	21.8
Les cascades	46	88,80 M	9,76	1,44	101,918	78,90	49,0	5.4
Centre	63	95,55 M	4,04	0,41	105,627	84,65	49,6	1.7
Centre-Est	48	94,13 M	5,29	0,57	211,967	88,38	48,7	9.3
Centre-Nord	61	95,78 M	3,97	0,24	368,909	81,29	42,1	14.0
Centre-Ouest	50	94,07 M	5,27	0,67	122,099	78,03 M	46,1	11.5
Centre-Sud	45	92,62 M	6,43	0,95	48,134	88,25	50,9	10.8
Est	49	89,42 M	9,04	1,53	503,807	84,30	45,3	20.0
Hauts-Bassins	56	92,25 M	6,38	1,37	190,468	78,61	44,5	9.0
Nord	51	95,05 M	4,40	0,55	213,306	83,26	46,4	27.7
Plateau central	45	91,88 à l'heure actuelle	7,25	0,87	70,893	83,95 M	51,2	9.9
Sahel	66	97,76 M	1,59	0,65	282,880	81,66	47,7	29.4
Sud-Ouest	36	89,42 M	8,36	2,22	100,664	80,22	44,9	10.9

Composante 2 : Appui à l'éducation en situation d'urgence et à l'inclusion scolaire

⁶ Les colonnes (< 3 km, 3 à 5 km > 5 km) correspondent à la distance entre le domicile de l'élève et une école primaire publique. Par exemple, dans la région de la Boucle du Mouhoun, 94,38 % des élèves font moins de 3 km pour se rendre à une école primaire publique ; 4,79 % entre 3 et 5 km pour se rendre à une école primaire publique ; et 0,83 % plus de 5 km pour aller à l'école primaire publique.

⁷ OOSC : Enfants non scolarisés.

10. Sous-composante 2.1 Appui aux interventions d'urgence dans le domaine de l'enseignement de base (préscolaire, primaire, non-formel): Grâce à cette composante, le projet renforcera la capacité du MEBAPLN à assurer l'éducation dans les situations d'urgence, y compris les catastrophes liées au climat. Les ressources du projet permettront au MEBAPLN d'apporter une réponse rapide et efficace aux besoins des élèves déplacés en prépositionnant des matériels tels que des bureaux, des tables bancs et du matériel pédagogique pour soutenir les élèves déplacés et les services éducatifs d'urgence. Le projet aidera à mettre en œuvre des contrats-cadres avec des prestataires privés pour la construction d'espaces d'apprentissage temporaires, de salles de classes semi-finies, préfabriquées, en prédalles etc, et le renforcement des moyens logistiques. Un soutien spécifique est envisagé pour renforcer les systèmes de saisie de données numériques afin d'en assurer l'accessibilité pendant les situations d'urgence (conflit armé, inondations, chaleur extrême, etc.) afin de se protéger contre la perte de données et d'informations clés actuellement stockées principalement sous forme papier. Un soutien psychosocial supplémentaire sera fourni aux élèves/apprenants et aux enseignants/éducateurs souffrant de différents traumatismes afin de s'assurer que les élèves/apprenants et les enseignants/éducateurs reçoivent le soutien nécessaire. Grâce à ces mesures, les mécanismes de réponse seront renforcés afin d'assurer la continuité de l'apprentissage pour les élèves réfugiés et leurs communautés d'accueil.

11. Sous-composante 2.2 Soutien au retour à l'école : Dans le contexte fragile du Burkina Faso, il est essentiel de relancer l'école pour les quelque 1,6 million d'enfants non scolarisés⁸ afin d'éviter la perte de capital humain pour toute une génération. Cette sous-composante appuiera l'expansion des programmes d'apprentissage accélérés ciblant les groupes vulnérables, notamment les enfants fuyant les zones de conflits, les catastrophes naturelles, les filles, les enfants handicapés et les enfants issus de familles pauvres. Grâce à ces programmes, les enfants auront accès à un programme condensé couvrant les compétences essentielles en lecture, écriture et calcul, avec un volume hebdomadaire de 34 heures réparties sur six jours. Conformément à la politique du MEBAPLN, l'approche utilisera l'enseignement bilingue, en commençant par les langues nationales, pour faciliter l'acquisition rapide des compétences de base.

12. Sous-composante 2.3 Maintien et accessibilité à l'éducation pour les enfants vulnérables : trois (3) approches seront développées : i) l'élargissement des visites de santé dans les écoles et l'identification des élèves vulnérables et à risques vers les services appropriés, avec l'aide des enseignants, des structures communautaires et l'appui de la société civile pour le suivi médical; ii) l'octroi d'outils d'apprentissage et d'évaluation des enfants handicapés (lunettes, appareils auditifs, fauteuils roulants, tablettes en braille, chapeaux à bord large, etc.) et iii) la formation et l'accompagnement des enseignants et des membres des structures communautaires éducatives sur l'éducation inclusive, en particulier pour les enfants handicapés ou ayant des difficultés spécifiques. La formation sera administrée en grande partie par le biais de groupes de professionnels en tant que formateurs des formateurs et les encadreurs pédagogiques comme formateurs (décris plus en détail dans la composante 3). Ainsi, les structures éducatives verront leurs capacités renforcées pour accueillir tous les élèves (handicapés, en situation de traumatisme comme les réfugiés et élèves déplacés).

13. Sous-composante 2.4 Réduction des disparités entre les sexes au niveau de l'enseignement primaire : À travers cette sous-composante, le projet appuiera des interventions visant à réduire les disparités entre les sexes à la fin du cycle primaire, dans la réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP). Pour ce faire, il relèvera le niveau de réussite des garçons sans diminuer les progrès récents des filles. Le projet utilisera plusieurs approches au cours des deux premières années de mise en œuvre, l'objectif étant d'intégrer celles qui ont le plus d'impact à la fin de la mise en œuvre. Les deux interventions ci-après sont proposées :

(a) La première intervention sera axée sur l'amélioration des compétences de base en lecture, écriture et calcul chez les élèves à risques d'abandon et de retard scolaires, en particulier les garçons au niveau

primaire. Les intrants comprendront des cours de rattrapage et d'apprentissage accéléré structurés, des sessions flexibles et communautaires qui permettent de concilier la scolarité et les obligations professionnelles. L'approche comprendra également des stratégies d'apprentissage interactives, basées sur le jeu et axées sur la compétition qui se sont avérées efficaces, en particulier chez les garçons, dans d'autres contextes (par exemple, Dragonbox).⁹ S'inspirant des enseignements tirés de projets menés dans des contextes similaires, des volontaires communautaires seront mobilisés en tant qu'animateurs d'apprentissage pour étendre la sensibilisation.

(b) La deuxième intervention expérimentera des réseaux de mentorat et de soutien par les pairs tenant compte du genre, des cours de rattrapage et une fréquentation scolaire incitant à la prise en compte des questions de genre (possibilités d'apprentissage spéciales, modalités d'apprentissage flexibles, reconnaissance et récompenses).

14. Le processus et l'impact des deux interventions pilotes feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation, en utilisant des évaluations de référence et finales pour suivre les progrès en lecture, écriture et calcul, la rétention scolaire et la participation des élèves. En fonction des impacts mesurés de ces activités et de leur faisabilité à mettre en œuvre à grande échelle, une ou plusieurs d'entre elles seront poursuivies à une plus grande échelle tout au long du projet.

Composante 3 : Amélioration de la qualité de l'apprentissage fondamental

15. **Sous-composante 3.1 : Mise à disposition de matériels d'apprentissage de haute qualité.** À travers cette sous-composante axée sur la performance, le projet vise à faire en sorte que les apprenants du Burkina Faso disposent des ressources et du soutien nécessaires en classe pour améliorer les niveaux d'apprentissage fondamental. Ces ressources comprendront des matériels d'apprentissage, livrés à temps et accessibles pour une utilisation en classe, ainsi que des matériels didactiques à la disposition des enseignants et des apprenants. Le matériel pédagogique sera compatible avec le nouveau programme d'études et utilisé à la fois dans des solutions traditionnelles et numériques. Un accent particulier est mis sur l'atteinte des groupes marginalisés, notamment les enfants et apprenants handicapés et les apprenants déplacés dans les zones à fort défi sécuritaire, grâce à des outils d'apprentissage mobiles et radiophoniques innovants.

16. Grâce à cette condition incitative, le projet améliorera l'apprentissage des élèves et l'équité en matière d'éducation en veillant à ce que tous les enfants aient accès à du matériel pédagogique efficace qui améliore leur développement et leur éducation. En particulier, dans l'éducation bilingue, les élèves des petites classes acquerront de meilleures compétences en lecture, écriture et calcul grâce à l'apprentissage dans leur langue maternelle, ce qui améliorera leur compréhension et leurs résultats scolaires à long terme. Dans le domaine de l'enseignement dans le programme classique en français, l'amélioration des manuels scolaires pour les élèves de la première à la sixième année permettra aux élèves d'acquérir de meilleures compétences en lecture et en mathématiques, en s'appuyant sur des méthodes d'enseignement fondées sur les sciences pour améliorer les résultats d'apprentissage. Dans l'éducation non formelle, des ressources ciblées sur la lecture, l'écriture et le calcul permettront aux enfants et aux jeunes non scolarisés d'acquérir des compétences essentielles, augmentant ainsi leurs chances de réintégrer l'éducation formelle ou d'accéder à de meilleures possibilités de subsistance. Dans l'éducation préscolaire, la fourniture de matériel d'apprentissage structuré aidera les éducateurs à favoriser le développement de la petite enfance, en veillant à ce que les jeunes apprenants acquièrent les bases cognitives et socio-émotionnelles nécessaires à la réussite tout au long de leur vie.

17. Des outils d'apprentissage de base actualisés produisent des résultats au-delà des résultats scolaires. Les apprenants disposeront des outils et du soutien nécessaires pour développer les compétences et les

connaissances nécessaires pour aller au-delà des études, en sensibilisant et en s'adaptant à l'un des défis inhérents au Burkina Faso - le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes. En intégrant la sensibilisation au climat et les stratégies d'adaptation dans toutes les matières, les élèves acquerront une meilleure compréhension des risques environnementaux locaux et participeront activement à la lutte contre ceux-ci. Au niveau de l'enseignement primaire, les élèves seront en mesure d'analyser et de cartographier les risques climatiques, d'apprendre et de mettre en œuvre des techniques de conservation de l'eau et des sols, et de préconiser des pratiques durables telles que l'agriculture résistante à la sécheresse. Ils termineront leurs études primaires en tant que citoyens sensibles au climat, dotés de la capacité d'agir nécessaire pour piloter les efforts d'adaptation locaux aux changements climatiques et faire preuve de résilience à long terme pour eux-mêmes et leurs communautés.

Tableau 5 : Les décaissements au titre de la composante 3.1 seront subordonnés à des conditions de performance :

Titre de la PBC	PBC Description	Montant de la PBC
<p><i>Écoles maternelles et primaires où au moins 80 % des manuels scolaires, cahiers d'exercices et guides pédagogiques nécessaires sont utilisés par les élèves et les enseignants dans les salles de classe (nombre)</i></p>	<p><i>Les élèves seront observés dans la salle de classe en train d'utiliser activement du matériel d'apprentissage. Les matériels d'apprentissage seront définis comme des manuels et des cahiers d'exercices pertinents assignés par le programme national et utilisés par au moins 80 % des apprenants dans au moins 80 % des salles de classe. Pour être comptabilisé, chaque élève doit disposer d'au moins 80 % des manuels et cahiers d'exercices de son niveau d'études tel que spécifié dans le programme national ; Les matériels pédagogiques seront définis comme des guides de l'enseignant mis à la disposition des enseignants dans la salle de classe au ratio de 1:1. Les détails définitifs du protocole de vérification seront inclus dans le Manuel des opérations du projet.</i></p> <p><i>Cible globale : 9 000 écoles. Les écoles doivent être définies comme étant les écoles primaires publiques, les centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) publics, et les CEEP communautaires et les centres SSA/P.</i></p> <p><i>Période : les cibles seront modulables et non limitées dans le temps.</i></p> <p><i>Méthode de vérification : 1) Rapport sur les visites d'écoles effectuées par les encadreurs indiquant le nombre d'élèves bénéficiant de matériels pédagogiques et didactiques financés dans le cadre du Projet, vérifié sur échantillon par un agent de vérification indépendant.</i></p>	<p><i>37 063 000 dollars</i></p>

18. Sous-composante 3.2 – Formation continue des enseignants/éducateurs: Cette sous-composante appuiera, grâce à la nouvelle réforme du rôle des encadreurs pédagogiques, l'orientation pédagogique, la supervision administrative, le renforcement des capacités et la formation des enseignants/éducateurs et du personnel scolaire à l'échelle nationale grâce à l'accompagnement des encadreurs formés. Elle permettra également d'améliorer les outils existants de suivi de la qualité de l'éducation et de garantie d'un environnement d'enseignement/apprentissage efficace et bien géré. Au lieu d'une formation de plusieurs jours ou semaines, les enseignants seront soutenus par des « encadreurs » qui assureront un perfectionnement professionnel, un encadrement et un retour d'information continu, en particulier dans les zones rurales ou défavorisées. En outre, les enseignants/éducateurs et les encadreurs pédagogiques bénéficieront d'une formation à distance à travers les plateformes numériques et la Radio.

19. Sous-composante 3.3 : Mise en place d'un module de gestion et de suivi des élèves : Le projet appuiera la conception et le déploiement d'une plateforme numérique centralisée comme étape clé dans le processus de numérisation complète des dossiers des élèves. La plateforme optimisera les flux de travail administratifs, pédagogiques et de communication dans les structures éducatives tout en favorisant un engagement plus fort entre les parties prenantes, notamment les responsables des structures éducatives, les enseignants, les encadreurs pédagogiques, les élèves et les parents, et constituera le « module de gestion des élèves » du système d'information sur la gestion de l'éducation. Pour répondre aux divers besoins à différents niveaux, la plateforme proposera une application pour smartphone facilitant

la collecte de données et des rapports simplifiés au niveau des écoles, ainsi qu'une interface Web pour l'administration centrale.

Composante 4 : Renforcement des capacités institutionnelles

20. Cette composante est axée sur le renforcement du système éducatif pour une meilleure prestation des services éducatifs dans un contexte fragile. En intégrant des systèmes de données robustes, en affinant les mécanismes d'évaluation et en renforçant la gestion du projet, cette composante contribuera à assurer le succès et la durabilité du projet.

21. **Sous-composante 4.1 : Renforcement des plateformes de collecte de données et du lien entre les évaluations et les réformes des politiques publiques.** Le projet développera une plateforme numérique partagée qui centralisera les données éducatives, permettant aux parties prenantes d'accéder à des informations essentielles sur les examens scolaires, les évaluations des élèves et apprenants et l'évolution des performances. Ce système simplifiera la gestion des données sur l'éducation, en veillant à ce que les décisions stratégiques soient éclairées par des informations fiables et en temps réel. L'accent sera mis sur le renforcement des évaluations des apprentissages par le biais de l'Évaluation des acquis scolaires (EAS), ce qui permettra d'étendre le recours à des évaluations basées sur des critères pour mesurer les compétences fondamentales comme la lecture et les mathématiques. De plus, la banque d'items de test sera améliorée et stockée dans le cloud, ce qui garantira une sécurisation des données et un accès normalisé aux ressources pédagogiques pour des évaluations cohérentes et comparatives entre les écoles. La première année du projet pourrait être consacrée à la mise en place de la banque d'items et les autres outils nécessaires à l'évaluation.

22. Au-delà des évaluations, cette sous-composante vise à améliorer les capacités institutionnelles pour la collecte et l'analyse de données exhaustives. Il s'agit notamment de suivre la disponibilité des manuels scolaires, les niveaux d'apprentissage des élèves, les pratiques pédagogiques des enseignants et des données ventilées par sexe, avec une collecte périodique de données à divers intervalles. L'évaluation annuelle des acquis scolaires des élèves des classes de CP2, CE1 et CE2 à partir d'un échantillon représentatif permettra d'avoir une vision plus large des tendances nationales en matière d'éducation. En outre, les données mensuelles de suivi de la mise en œuvre du projet dans certaines écoles permettront de suivre les interventions clés (telles que la formation et la distribution de manuels scolaires).

23. **Sous-composante 4.2 : Renforcement des capacités institutionnelles et pilotage efficace du projet.** Pour garantir la gestion et l'exécution efficaces des interventions du projet, cette sous-composante fournira les outils et l'infrastructure nécessaires pour s'assurer qu'elles peuvent superviser efficacement les activités du projet et relever les défis au fur et à mesure qu'ils se présentent. En outre, le projet mettra l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles en matière de suivi et d'évaluation, en fournissant des formations et des ressources pour assurer un suivi systématique des étapes et des résultats du projet. Une activité clé de cette sous-composante est la mise en place d'une équipe de coordination et de gestion du projet.

Rôle des partenaires

24. Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) : Le GPE est un partenariat multipartite et une plateforme de financement qui œuvre au renforcement des systèmes éducatifs des pays en développement en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès, de l'équité et des acquis scolaires. Son objectif est de bâtir des systèmes éducatifs plus solides et plus résilients, capables d'offrir des possibilités d'apprentissage équitables et de contribuer au développement durable. Le GPE mobilise un soutien financier et technique pour aider les gouvernements à relever les défis de l'éducation. Il met l'accent sur la collaboration entre les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé.

25. Le Cadre partenarial est un cadre de dialogue entre le gouvernement et les partenaires intervenant dans le secteur de l'éducation à savoir des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales ainsi que des partenaires sociaux.

26. À travers un Pacte de partenariat pour l'éducation établi en 2023, le Cadre partenarial appuie le gouvernement du Burkina Faso dans la mise en œuvre et la gestion du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS). Cette initiative nationale décrit la stratégie du gouvernement visant à étendre et à améliorer l'éducation de base à travers le pays, en s'alignant sur les objectifs plus larges du Burkina Faso en matière d'éducation et de développement.

Transformation du système

Le programme REPAIR vise à réaliser une transformation globale du système dans le secteur de l'éducation, en particulier dans les contextes fragiles et touchés par des conflits. En s'attaquant à des défis clés et en tirant parti d'interventions stratégiques, il cherche à créer un système éducatif plus résilient, inclusif et de haute qualité.

Au cœur de cette transformation consiste à garantir l'accès aux services éducatifs pour tous les enfants, notamment les filles, les garçons, les élèves touchés par les crises et les enfants handicapés. Le projet se concentre sur l'amélioration des infrastructures par la construction, la sécurisation, la normalisation et la modernisation d'installations éducatives afin d'assurer des environnements d'apprentissage sûrs et propices. Il fournira également des réponses éducatives d'urgence et favorisera l'inclusion afin de s'assurer qu'aucun enfant n'est laissé pour compte. Plus précisément, il appuiera la mise en place de réseaux d'espaces sûrs avec des mentors féminins, des logements en milieu scolaire, un soutien au transport et d'autres options d'apprentissage. Cela inclue l'éducation par la radio, afin de maintenir l'accès à l'éducation dans les régions touchées par les conflits. Offrir un soutien psychosocial aux élèves et aux enseignants afin de protéger et d'améliorer le bien-être dans les zones touchées par les conflits est aussi un élément essentiel pour renforcer la résilience des élèves, des éducateurs et des communautés, améliorant ainsi les taux de rétention.

L'amélioration de la qualité de l'éducation est une autre pierre angulaire du projet. En veillant à ce que des enseignants et des formateurs qualifiés dispensent une éducation de qualité dans divers contextes, le projet vise à améliorer l'expérience d'apprentissage globale. Une stratégie clé est de réformer la formation des enseignants pour mettre l'accent sur le développement professionnel continu et le coaching intégré sur place qui est plus efficace que les ateliers traditionnels. Le projet soutiendra également la vision du gouvernement d'une éducation flexible et résiliente en produisant des supports éducatifs bilingues et non formels alignés sur les contextes nationaux et culturels et en développant des applications mobiles interactives pour accroître l'accessibilité, en particulier dans les zones reculées et touchées par des conflits. L'engagement des parents et la création de structures communautaires éducatives de soutien pour servir de comités de rétention scolaire renforceront l'implication communautaire et soutiendront l'éducation des garçons et des filles.

La prise de décision basée sur les données est un élément essentiel du projet. Le renforcement des plateformes de collecte de données, l'établissement d'un lien entre les évaluations et la réforme des politiques et le développement d'une plateforme numérique partagée pour les données éducatives afin d'améliorer la prise de décision et la mise en œuvre des politiques sont des activités clés. Ces efforts sont soutenus par un système informatique robuste et des systèmes de sauvegarde pour garantir l'intégrité et la disponibilité des données.

Le programme REPAIR met également l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles. Il est

essentiel de mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation solide pour suivre les progrès en littératie et en numératie, la persévérance scolaire et l'engagement des élèves, et d'utiliser ces évaluations pour informer et intensifier les interventions. En renforçant la capacité des établissements à recueillir, à analyser et à intégrer des données dans la réforme des politiques, le projet vise à créer un système éducatif durable et efficace capable de s'adapter à l'évolution des besoins et des défis.

Ces stratégies, alignées sur l'Initiative présidentielle (IPEQ) et les priorités du Pacte de Partenariat, visent à soutenir collectivement le MEBAPLN dans la création d'un système éducatif résilient, inclusif et de qualité, capable de s'adapter aux défis posés par les environnements post-conflit. Enfin, le programme REPAIR est conçu pour mettre l'accent sur les résultats, employant près de 42% de l'allocation du GPE par le biais de conditions fondées sur la performance (PBC) pour s'assurer que les fonds stimulent efficacement les progrès vers les objectifs de développement. Les 58 % restants sont réservés aux contributions et aux mécanismes de soutien pour assurer la livraison de ces résultats.

Genre

Le GPE demande que des activités permettant de lutter contre les inégalités de genre soient présentes et identifiées dans **tous** les mécanismes de financement et que le Pacte de partenariat définisse dans quelle mesure la réforme prioritaire sélectionnée fera avancer l'égalité des genres. Faites une synthèse ci-dessous de la manière dont le programme soutient les priorités identifiées en matière d'égalité des genres (en s'appuyant sur les données et les analyses disponibles) et indiquez dans quelle mesure la perspective de genre a été prise en compte dans chaque composante du programme.

L'approche du programme REPAIR pour aborder les questions de genre est multidimensionnelle et reflète les défis complexes auxquels le Burkina Faso est confronté. Bien que la parité entre les sexes ait été atteinte dans les écoles primaires, les filles continuent d'être confrontées à des désavantages importants en matière de sécurité et de bien-être.

Pour remédier à ces enjeux, le programme, par l'entremise de composante 1 et des sous-composantes 2.1 et 2.2, comprend plusieurs mesures ciblées. Il s'agit notamment de la construction d'installations séparées par sexe pour garantir l'intimité et la sécurité des filles, et de l'ajout de clôtures aux bâtiments scolaires pour renforcer la sécurité et créer un environnement d'apprentissage sûr. Pour les filles vivant dans des zones peu sûres, le programme fournira des réseaux d'espaces sûrs avec des mentors féminins et des options d'apprentissage alternatives telles que l'éducation par radio. Les structures communautaires éducatives seront formées à l'éducation inclusive afin de promouvoir l'engagement communautaire et l'inclusion des filles (et des garçons) en situation de handicap. De plus, le projet étendra le soutien psychosocial aux élèves et aux enseignants afin de protéger et d'améliorer le bien-être dans les zones touchées par les conflits, améliorant ainsi la rétention. Ces mesures visent à minimiser les perturbations et à garantir un accès continu à l'éducation dans les régions touchées par les conflits.

D'un autre côté, le Burkina Faso connaît une disparité croissante entre les sexes dans les résultats d'apprentissage, ce qui désavantage de plus en plus les garçons. Pour remédier à ce problème et réduire les disparités entre les sexes, la sous-composante 2.4 du projet REPAIR se concentre sur la réduction des disparités entre les sexes au niveau primaire. Cette sous-composante vise à améliorer les résultats des garçons aux examens du primaire (CEP) sans diminuer les progrès des filles.

Le projet mettra en œuvre de multiples approches inclusives au cours des deux premières années, en intégrant les plus efficaces d'ici la fin du cycle de mise en œuvre. Les interventions proposées comprennent l'amélioration des compétences de base des garçons grâce à des cours de rattrapage structurés et d'apprentissage accéléré, des sessions communautaires flexibles adaptées aux garçons qui concilient

scolarité et travail, des méthodes d'enseignement adaptées aux garçons, telles que des stratégies interactives, basées sur le jeu et axées sur la compétition, et la mobilisation de bénévoles communautaires en tant que facilitateurs d'apprentissage.

L'intervention à deux volets pour la rétention des élèves s'attaquera aux défis auxquels sont confrontés les garçons dans les zones sécurisées et les filles dans les zones d'insécurité. Pour les garçons, le programme soutiendra le mentorat, les réseaux de soutien par les pairs, l'éducation de rattrapage et de petits incitatifs économiques tels que des allocations de transport et des repas scolaires. Des systèmes d'alerte précoce suivront l'assiduité, le comportement et les performances scolaires pour permettre des interventions opportunes, et l'implication des parents et des comités scolaires sera essentielle pour assurer la rétention.

Pour mesurer l'efficacité, un cadre solide utilisant des évaluations de base et finales pour suivre les résultats en littératie et en numératie, la rétention scolaire et l'engagement des élèves sera établi. Enfin, le projet REPAIR comprendra un mécanisme de règlement des griefs assorti de protocoles clairs pour traiter les violations du code de conduite et autres pratiques discriminatoires. L'accent sera mis sur la communication sur ce mécanisme, afin de permettre aux communautés d'avoir accès aux autorités en cas de violence ou de harcèlement sexiste dans les écoles. Enfin, le programme désagrégera tous les indicateurs par sexe afin de mieux suivre, documenter et ajuster l'impact des interventions du programme sur le genre. Un indicateur est inclus et se concentre sur : Diminution de l'écart entre les sexes dans la performance aux examens de fin de primaire : Augmentation de la parité entre les sexes pour la participation à l'examen de fin d'études primaires de 1.24 à 1.14.;

Soutien aux prestataires de services éducatifs

Le programme allouera-t-il des ressources pour soutenir les écoles privées à but lucratif ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour s'assurer que tous les enfants aient accès à des livres, certaines écoles privées bénéficieront de manuels scolaires, de guides pour les enseignants, ainsi que de ressources en ligne qui seront rendues publiques. Etant donné que tous les volets du projet sont cofinancés par l'équipe, l'équipe veillera à ce que le financement de ces efforts soit prélevé sur les ressources de l'IDA et non celles du PME.</i>	Non <input type="checkbox"/>
Le programme allouera-t-il des ressources pour soutenir les prestataires de services édu- catifs de base non-étatiques à but non lucratif ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Dans la conception actuelle du programme, plus précisément dans le cadre de la composante 2, l'accent est mis sur l'intervention d'urgence. Il sera nécessaire de minimiser les interruptions de l'édu- cation pour les élèves déplacés. Par conséquent, le gouvernement prévoit déléguer certains services à des fournisseurs non profilés sur une base contractuelle. Cela sera détaillé dans le manuel opéra- tionnel du projet (MOP). Si le GPE préfère que ses ressources ne soient pas destinées à soutenir des prestataires de services à but non lucratif, les ressources de l'IDA seront utilisées et non celles du PME.</i>	
Si le programme prévoit de soutenir les prestataires de services éducatifs de base non- étatiques à but non lucratif (telles que les écoles communautaires et confessionnelles), existe-t-il un cadre règlementaire gouvernemental ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Les fournisseurs à but non lucratif seront traités comme des entrepreneurs et suivront les règles de passation du marché</i>	
S'il n'existe pas de cadre règlementaire gouvernemental (ou s'il est inadéquat), le pro- gramme permettra-t-il d'en établir un, ou existe-t-il d'autres sources de financement qui permettraient d'élaborer un cadre règlementaire ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Veuillez fournir toute information complémentaire ci-dessous, si nécessaire.	

Veuillez-vous referez aux réponses ci-dessus

Inclusion du handicap : indiquez dans quelle mesure chaque composante du programme prend en compte les enfants en situation de handicap. Si la notion de handicap ne concerne aucune composante, laissez la case vide et expliquez ci-dessous.

Composante du programme	Brève description de la manière dont la composante prend en compte les enfants en situation de handicap
1. Amélioration de l'accès à l'éducation (construction-réhabilitation)	Dans le cadre de la construction de nouvelles infrastructures, des rampes d'accès aux salles de classe et aux toilettes seront construites pour les élèves en situation de handicap En plus,
2. Education en situation d'urgence et inclusion	Le Projet appuiera l'apprentissage physique et sécuritaire des élèves les plus vulnérables dans les écoles. Trois approches seront soutenues : (i) l'extension des visites de santé en milieu scolaire et l'accompagnement des acteurs de la société civile pour que les enfants bénéficient du suivi médical requis. Des résultats de ces visites médicales, le projet fournira également des équipements tels que des lunettes, des appareils auditifs et des lecteurs braille; ii) la formation de structures communautaires éducatives à la question de l'éducation inclusive afin d'assurer la participation et la sensibilisation de la communauté pour encourager l'inclusion des enfants handicapés ; (iii) l'appui aux enseignants pour leur permettre de mieux identifier et orienter les élèves vulnérables et à risque vers des services appropriés.
3. Amélioration de l'apprentissage fondamental, livres, soutien aux enseignants, encadreurs	Le projet appuiera la formation des enseignants dans l'identification et la prise en compte des enfants en situation de handicap dans l'enseignement.
4. Renforcement des capacités institutionnelles, suivi, évaluation et gestion de projet.	Dans le cadre de cette composante, toutes les activités du projet feront l'objet d'un suivi- évaluation et, par conséquent, des efforts seront déployés pour s'assurer que les services aux personnes handicapées et aux personnes les plus vulnérables, tels qu'ils sont conçus dans le projet, soient fournis. Les services éducatifs spécialisés pour les enfants en situation de handicap étant pris en compte dans les composantes 1 à 3.

Date de démarrage

Octobre, 2025 si les accord de financements peut être signé et les conditions de mise en vigueur sont réalisées

Démarrage

Veuillez définir l'évènement ou l'activité qui signalera le lancement effectif du programme et qui aura lieu à la date de démarrage indiquée.

Lors des négociations, des conditions ont été mises en place pour s'assurer du démarrage efficace du projet. Ces conditions comprennent la mise en place d'une unité chargée avec la gestion du projet (UGP) ; des mécanismes de gestion financière (compte désigné et des outils dédiées au GF, l'élaboration et la validation de la manuel des opérations (MOP) et la stratégie validé par le gouvernement sur les réfugiées (déjà réalisé) . Etant donné que le projet a des co-financement, l'équipe de la banque mondiale et le gouvernement tente à lancer les activités de mise en vigueur en attendant l'approbation du GPE.

Réalisations à des fins de production de rapports

(Ne remplir cette section QUE si le programme prévoit l'achat de manuels scolaires, la formation d'enseignants ou la construction/réhabilitation de salles de classe).

Veuillez indiquer le **nombre proposé de manuels scolaires qui seront achetés et distribués, d'enseignants qui seront formés** (y compris les chefs d'établissement) et de **salles de classe qui seront construites ou réhabilitées**. Il faudra que les indicateurs pertinents figurent dans le cadre complet de résultats rattaché au document de programme ainsi que dans les rapports sur l'état d'avancement et de fin d'exécution. Veuillez fournir les cibles pour **chaque année** plutôt que des valeurs cumulées.

Si le financement est **cofinancé ou mis en commun au niveau du projet**, veuillez indiquer les montants pour l'ensemble du projet ou du programme, et la contribution estimée du financement du GPE (en pourcentage) dans la dernière colonne ci-dessous.

Dans le cas de **fonds communs sectoriels et de programmes d'aide budgétaire**, veuillez indiquer les montants prévus au niveau du secteur. Remplacez Année 1, Année 2, etc. par l'année concernée (par exemple, 2024, 2025, etc.). Les cibles annuelles ne sont pas cumulatives. Si la modalité de financement consiste en des fonds mis en

commun au niveau du projet ou des programmes d'aide budgétaire, veuillez indiquer la contribution estimée du financement du GPE (en pourcentage) dans la dernière colonne ci-dessous. Dans tous les cas, veuillez ventiler le nombre d'enseignants par sexe.

Indiquez s'il s'agit de l'année civile ou de l'année de mise en œuvre : Année civile Année de mise en œuvre
 Objectifs de réalisations par année (non-cumulatifs)

	Valeur de référence (Année 0)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Contribution du GPE en % (facultatif)
Nombre de manuels scolaires achetés et distribués :	0	4,868,364	7,376,310	2,507,945	0	0	15,066,393 de manuels scolaires pour un montant total de \$37,032,368	45%
Nombre d'enseignants formés :	Femmes : 0	Femmes : 5,000	Femmes : 5,000	Femmes : 5,000	Femmes : 4,900	Femmes : 0	Femmes : 19,900	
	Hommes 0	Hommes 5,000	Hommes 5,000	Hommes 5,000	Hommes 4,900	Hommes 0	Hommes 19,900	
	0	120	525	725	850	0		0%
Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées :							2220 salles de classes nouvelles ; et 1020 réhabilitées	

[Les bénéficiaires du projet]

Nombre d'enfants qui devraient bénéficier directement de ce programme

Veuillez consulter Annex 2 de cette requête : le cadre des résultats

Informations financières du programme					
Les modalités de mise en œuvre du financement sont décrites dans Annex 3 : Budget					
L'utilisation d'un financement du GPE doit être privilégiée par rapport aux financements provenant d'autres sources, notamment ceux provenant de l'agent partenaire. Veuillez préciser ci-dessous, les raisons pour lesquelles le recours à un financement du GPE ne peut pas être privilégié, le cas échéant. Si d'autres sources de financement ont été privilégiées sans accord préalable, il est possible qu'une demande de prorogation des financements du GPE ne soit pas approuvée.					
Un million de dollars provenant des fonds de l'IDA pour aider le gouvernement à réunir les conditions de mise en œuvre du projet, la préparation du projet a déjà été approuvée par la Banque mondiale au cours de l'exercice 2025					
Décaissements prévus par année					
Décaissements espérés(US\$, Millions)					
Calendrier financier : (juillet à juin)					
Décaissements attendus du GPE et de l'IDA (en millions de dollars)					
Calendrier financier	2025 (année 0)	2026 (année 1)	2027 (année 2)	2028 (année 3)	2029 (année 4)
Annuel	5.00	29.00	47.10	52.00	56.60
GPE	0.00	13.00	12.60	9.50	4.60
IDA	5.00	16.00	34.50	42.50	52.00
Cumulatif	5.00	34.00	81.10	133.10	189.70
Coûts du programme et décaissements prévus par composante					
Répartition IDA/GPE	Composante 1 – amélioration de l'accès (construction/ réhabilitation)	Composante 2 – Éducation d'urgence et inclusion	Composante 3 – apprentissage fondamental, livres, soutien aux enseignants, encadreurs	Composante 4 – Renforcement des capacités, Suivi, Evaluation, et Gestion de projet	TOTAL
IDA	\$112,610,414	\$5,037,449	\$23,030,996	\$9,321,141	\$150,000,000
Pourcentage de l'IDA	100.0%	21.2%	55.5%	78.7%	
GPE	\$0	\$18,713,021	\$18,457,723	\$2,529,256	\$39,700,000
Pourcentage du PME	0.0%	78.8%	10.9%	21.3%	
	\$112,610,414	\$23,750,470	\$41,488,720	\$11,850,397	\$189,700,000

8. Efficacité de l'aide

Modalités de financement

Veuillez brièvement expliquer en quoi les modalités envisagées pour ce financement constituent une évolution par rapport au financement précédent (le cas échéant) en termes d'**alignement sur les systèmes nationaux**.

	Requête actuelle
En ce qui concerne le plan sectoriel de l'éducation	
Les ressources provenant du programme cofinancé par le GPE figurent-elles dans le plan opérationnel annuel et budgété du secteur de l'éducation ?	Non
Les dépenses prévues du programme sont-elles incluses dans les prévisions pluriannuelles du ministère des Finances (cadre de dépenses à moyen terme) ?	<i>Oui, les composantes du projet y compris les sous-composantes et activités sont en phase avec le programme présidentiel pour une éducation de qualité. De plus, le projet appuie également des initiatives en cours des départements des ministères.</i>
En ce qui concerne l'harmonisation	
La modalité de financement agit-elle comme un mécanisme de financement conjoint, combinant les financements fongibles de plusieurs bailleurs de fonds ? Veuillez fournir une brève explication (en précisant les différents bailleurs de fonds).	<i>Oui, le projet est financé grâce aux fonds IDA (International Development Association), grâce aux fonds GPE et aux fonds du guichet d'accueil pour les réfugiés et communautés hôtes.</i>
En ce qui concerne le budget national et le parlement	
Le programme financé par le GPE apparaît-il clairement dans le budget national ou la loi de finances pour l'année?	<i>Oui, le projet financé apparaîtra clairement dans la loi de finances pour l'année.</i>
Le budget national annuel réserve-t-il des crédits bien déterminés aux différentes dépenses prévues (classification économique ou fonctionnelle des dépenses) ? Le financement du programme est-il pris en compte dans le budget national par domaine d'affectation et utilisation prévue, en utilisant la classification nationale existante ?	No
En ce qui concerne le Trésor	
La majorité du financement est-elle décaissée dans : a) le compte général des recettes de l'État ; b) un compte spécial du Trésor ; ou c) un compte spécial dans une banque commerciale ?	c) un compte spécial à la BCEAO (Banque Centrale de Etats de l'Afrique de l'Ouest)
La procédure applicable aux dépenses pour le budget national (documents et signatures à l'engagement, ordres de paiement, etc.) est-elle appliquée aux dépenses du programme ?	Oui la procédure applicable aux dépenses pour le budget national sera également appliquée aux dépenses du projet
Les procédures d'exécution nationales comportent-elles des dérogations ou clauses de sauvegarde applicables aux dépenses dans le cadre du programme (autres documents ou signatures) ?	Oui, les procédures d'exécution nationales comportent-elles des dérogations ou clauses de sauvegarde applicables aux dépenses dans le cadre du programme
En ce qui concerne la passation de marchés	

<p>Les règles de passation des marchés du gouvernement et la responsabilité institutionnelles sont-elles utilisées ? Si oui, sont-elles assorties de dérogations ou de clauses de sauvegarde ?</p>	<p>Les règles de passation des marchés du gouvernement et la responsabilité institutionnelles ne sont pas utilisées. La passation des marchés dans le cadre du projet proposé sera effectuée conformément à : a) le Règlement de la Banque mondiale sur les marchés publics pour les emprunteurs, daté de juillet 2016 et révisé en novembre 2023 ; b) « Lignes directrices sur la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption dans les projets financés par des prêts de la BIRD et des crédits et subventions de l'IDA », datées du 15 octobre 2006 (révisées en janvier 2011 et à compter du 1er juillet 2016).</p>
<p>En ce qui concerne la comptabilité</p>	
<p>La comptabilité financière est-elle intégrée aux systèmes comptables utilisés pour le budget national ? Si non, les résultats comptables sont-ils par la suite intégrés dans les systèmes comptables nationaux ?</p>	<p>Le projet appuiera l'acquisition d'un logiciel de comptabilité (au plus tard trois mois après l'entrée en vigueur) pour s'assurer que les opérations du projet seront correctement suivies et enregistrées.</p>
<p>En ce qui concerne l'audit</p>	
<p>Les comptes financiers seront-ils vérifiés par l'auditeur indépendant du gouvernement (par exemple, par la cour des comptes ou le bureau national d'audit qui ne dépend pas de l'Inspection générale des finances du ministère des Finances) ?</p>	<p>Les comptes annuels du projet seront audités par un auditeur externe indépendant (spécialiste de la gestion financière et un comptable) qui sera recruté conformément aux termes de référence acceptables pour la Banque mondiale.</p>
<p>Veuillez préciser qui audite les comptes de la modalité de financement financée ou cofinancée avec le financement du GPE.</p>	<p>L'Inspection générale des finances (IGF) jouera le rôle d'audit interne. Les comptes annuels du projet seront audités par un auditeur externe indépendant (spécialiste de la gestion financière et un comptable) qui sera recruté conformément aux termes de référence acceptables pour la Banque mondiale</p>
<p>En ce qui concerne la présentation de rapports</p>	
<p>Les informations concernant l'exécution du programme seront-elles incluses dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation préparé par le ministère de l'Éducation ?</p>	<p>Oui, les informations seront incluses dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation</p>
<p>Des rapports distincts ou supplémentaires seront-ils exigés pour le programme ?</p>	<p>Oui, des rapport distincts seront également exigés pour le projet</p>
<p>Évolution de l'alignement de l'aide En 375 mots maximum, et sur la base du tableau ci-dessus, veuillez expliquer en quoi les modalités envisagées pour ce financement constituent une évolution par rapport au financement précédent (le cas échéant). Indiquez les mécanismes qui sont en place pour atténuer les risques fiduciaires et précisez les raisons pour lesquelles ils semblent adéquats ; et expliquez comment le programme proposé établit les bases d'un meilleur alignement de l'aide à l'avenir.</p>	
<p>N/A</p>	

9. FINANCEMENT BASÉ SUR LES RÉSULTATS

Composante 3.1 est basé sur les résultats. La description se trouve aux section décrivant les composantes

Indiquez les pages du document de programme qui contiennent une description des composantes du financement basé sur les résultats, notamment les indicateurs et les résultats liés aux décaissements, les dates cibles, les montants associés et les éléments déclencheurs.

La sous-composante 3.1 est axée sur le financement basé sur les résultats. Les descriptions de la sous-composante 3.1 ainsi que de la PBC sont faites dans la page 10 à 11.

10. AGENTS partenaires et coûts

En moins de 400 mots, veuillez décrire ci-dessous, **les procédures et processus internes de l'agent partenaire, relatifs à l'administration et au suivi de ce financement**, ainsi que sa valeur ajoutée en termes d'atouts techniques, financiers ou autres.

Le projet est mis en œuvre par l'unité d'exécution de projet (UEP) du Burkina Faso, avec une supervision régulière de la Banque mondiale, incluant des audits financiers, des missions de suivi et des rapports d'avancement. La passation des marchés respecte les règles de la Banque pour assurer une utilisation optimale des ressources. Ces mécanismes permettent de suivre l'exécution du projet, d'identifier les défis et d'apporter des ajustements si nécessaire. Le suivi repose sur des rapports réguliers (ISRs), des missions de supervision, des indicateurs de performance et des audits financiers pour mesurer l'avancement du projet. L'évaluation, quant à elle, intervient à mi-parcours (MTR) et en fin de projet (ICR), avec une possible évaluation indépendante par le Groupe d'Évaluation Indépendant (IEG) pour mesurer l'impact à long terme. Les résultats du Suivi-evaluation permettent d'améliorer la gestion des projets, d'assurer la redevabilité et de renforcer les capacités locales en vue d'une utilisation optimale des financements.

Rôles des agents partenaires

Veuillez décrire les fonctions précises que l'agent partenaire remplira dans le cadre de la mise en œuvre et/ou de la supervision du financement, y compris les interventions pour résoudre les problèmes de mise en œuvre.

Dans le cadre de la mise en œuvre et de la supervision du financement, la Banque mondiale veille à l'exécution efficace du projet en examinant et approuvant les plans, en débloquant les fonds par tranches et en assurant la conformité des passations de marchés et des audits financiers. Elle effectue des missions de supervision régulières pour identifier et résoudre les problèmes de mise en œuvre, en proposant des ajustements stratégiques, une médiation entre les parties prenantes ou, si nécessaire, une restructuration du projet. Le suivi des indicateurs de performance et l'évaluation post-projet permettent d'assurer la transparence, d'optimiser les résultats et d'améliorer les futures interventions de financement.

Évaluation du financement

L'agent partenaire prévoit-il de procéder à une évaluation des activités financées par ce financement ?

Non

Oui

Si **oui**, veuillez décrire brièvement en 300 mots maximum les activités qui seront évaluées et la date d'achèvement de l'évaluation.

L'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du projet ainsi que des progrès de la mise en œuvre sera effectuée tous les 6 mois et fera l'objet d'un rapport dans le cadre du rapport de surveillance de la mise en œuvre. Des missions de supervision seront effectuées régulièrement et les progrès seront documentés dans des Aide-Mémoires. Un examen à mi-parcours sera effectué deux ans après le début de la mise en œuvre du projet et un rapport d'achèvement de la mise en œuvre (Implementation Completion Report-ICR) sera rédigé au moment de la clôture du projet. Si la mise en œuvre du projet sera prolongée, les rapports provisoires se poursuivront. Le ICR sera rédigé à la fin de la période de prolongation.

Coûts de mise en œuvre du programme (autres coûts encourus par l'agent partenaire et commissions générales en USD)

Indiquez les années (par exemple, 2024)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Commissions de l'agent partenaire (en complément de l'allocation) :	\$183,500	\$183,500	\$183,500	\$181,500	0	\$732,000

En 300 mots, veuillez décrire les **coûts relatifs à la mise en œuvre du programme**.

Veuillez consulter Annexe 2: le dossier d'Excel sur le budget par composante

Budget

Veuillez consulter le dossier d'Excel ci-joint (Annex 3)

11. RISQUES ET MESURES de protection

Le GPE veut s'assurer que des **mesures de protection adéquates sont mises en place contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels**, dans les programmes financés par le GPE. Le GPE vise également à garantir que des mesures d'atténuation des risques pouvant découler du statut juridique de l'agent partenaire au niveau du pays sont prévues. Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour confirmer que des garanties de protection contre ces risques ont reçu une attention particulière.

Évaluation des risques en matière d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels

Le programme prend-t-il en compte les risques en matière de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels qui pourraient être induits ou exacerbés par le financement du GPE ?	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Pour faire face en particulier aux risques d'EAS/HS (exploitation, abus et harcèlement sexuel), le projet propose de concevoir/adapter des matériels d'enseignement et d'apprentissage pour s'attaquer aux normes sociales et sexistes négatives et aider à plaider en faveur de la prévention et de la réponse à la violence à l'égard des enfants et à l'EAS/HS dans et autour des écoles. La formation des enseignants comprendrait une sensibilisation à la reconnaissance et à la lutte contre les inégalités et les préjugés entre les sexes en classe, ainsi que le renforcement des mesures de protection et de responsabilisation contre la violence basée sur le genre au niveau des écoles. Enfin, le projet contribuera aux efforts en cours au niveau du portefeuille visant à consolider la cartographie des prestataires
---	---	---

		de services de lutte contre la violence sexiste et un protocole d'orientation, contribuant ainsi à une meilleure contextualisation de la gestion des risques d'EAS/HS.
Si des risques d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuels ont été identifiés, existe-t-il des propositions de mesures d'atténuation ?	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Les communautés et les individus qui s'estiment affectés par un projet soutenu par le projet peuvent soumettre des plaintes aux mécanismes de règlement des griefs existants au niveau du projet ou au Service d'instruction des plaintes et de recours (GRS) de l'agent partenaire. Le GRS veille à ce que les plaintes reçues soient rapidement examinées afin de répondre aux préoccupations liées au projet. Les communautés et les individus affectés par le projet peuvent soumettre leur plainte au Mécanisme de responsabilisation (MR) indépendant de la Banque. Les plaintes peuvent être soumises au MR à tout moment après que les préoccupations ont été portées directement à l'attention de la Direction de la Banque et que celle-ci a eu la possibilité d'y répondre.
Si ces risques ne sont pas pertinents pour le financement du GPE, veuillez fournir une justification.		
Évaluation des risques liés au statut juridique		
L'agent partenaire a-t-il des questions juridiques non résolues avec son bureau-pays qui pourraient présenter un risque pour la mise en œuvre du programme ?	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Il n'y a aucune question juridique non résolue.
Si des questions juridiques sont toujours non résolues, y a-t-il des solutions proposées et/ou des progrès dans leur résolution ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> .
Veuillez décrire brièvement le statut juridique de l'agent partenaire dans le pays et confirmer la validité de son enregistrement.		
Gestion des risques des partenaires d'exécution		
La conception du programme comprend-elle une évaluation des risques liés à l'utilisation de partenaires d'exécution ?	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Le « partenaire d'exécution » est le MEBAPLN.
Si de tels risques ont été identifiés, des mesures d'atténuation sont-elles proposées ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> .
Si les risques associés aux partenaires d'exécution ne sont pas pertinents pour le financement du GPE, veuillez expliquer pourquoi.		

12. PRÉPARATION de la requête

Veuillez inclure en **annexe**, la liste des **partenaires de développement du groupe local des partenaires de l'éducation** qui ont été consultés pour la préparation de cette requête.

13. SIGNATURES

Signature du représentant du ministère demandeur

Veuillez apposer une signature électronique ci-dessous. Il n'est PAS nécessaire de signer ce document à la main puis de le scanner.

Le signataire dont le nom figure ci-dessous endosse la présente requête au nom du gouvernement.

Nom du signataire :	
Intitulé du poste et ministère	
Date :	
Signature :	

Signature du représentant de l'agent partenaire (directeur-pays de l'agence)

Le signataire dont le nom figure ci-dessous endosse la présente requête au nom de l'agence ou de l'organisation de l'agent partenaire.

Nom du signataire :	Hamoud Abdel Wedoud Kamil
Intitulé du poste et agence :	Représentant Résident de la Banque Mondiale au Burkina Faso
Date :	Le 19 juin, 2025
Signature :	Transmis par courrier électronique

Signature du représentant de l'agence de coordination

Le signataire dont le nom figure ci-dessous endosse la présente requête au nom du groupe local des partenaires de l'éducation. En signant ci-dessous, le représentant de l'agence de coordination confirme que la présente requête a été endossée par le groupe local des partenaires de l'éducation.

Nom du signataire :	
Intitulé du poste et agence :	
Courriel :	
Signature :	

14. DÉPÔT du dossier de requête

L'agence de coordination soumet le dossier de requête, dûment rempli, au nom du gouvernement et du groupe local des partenaires de l'éducation, par courriel adressé à gpe_grant_submission@globalpartnership.org, en mettant en copie le chargé de liaison au ministère, l'agent partenaire et le responsable-pays au sein du Secrétariat.

Veuillez informer le responsable-pays de **toutes modifications des documents justificatifs** faites après le dépôt du dossier complet au GPE, et veuillez aussi inclure toutes les **sources des données utilisées pour la préparation de cette requête**.

LISTE de contrôle des éléments requis

Veuillez inclure les éléments suivants en pièces jointes de cette requête :

Concernant uniquement le financement pour le renforcement des capacités du système

Proposition du programme (fichier Word)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	--

Concernant tous les financements

Modèle de budget (fichier Excel)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Document ou proposition de programme (fichier Word)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Annexe 1 : Liste des partenaires de développement du groupe local des partenaires de l'éducation

Nom du partenaire	Nature de la participation/Description
Partenariat mondial pour l'éducation	<p>Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) est un partenariat multipartite et une plateforme de financement qui œuvre au renforcement des systèmes éducatifs des pays en développement en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès, de l'équité et des acquis scolaires. Son objectif est de bâtir des systèmes éducatifs plus solides et plus résilients, capables d'offrir des possibilités d'apprentissage équitables et de contribuer au développement durable.</p> <p>Le GPE mobilise un soutien financier et technique pour aider les gouvernements à relever les défis de l'éducation, en particulier dans les pays à faible revenu et les États fragiles. Il met l'accent sur la collaboration entre les gouvernements, la société civile, les organisations internationales et le secteur privé.</p>
Le Cadre partenarial est le groupe local des partenaires de l'éducation et comprend l'AFD, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, l'UNICEF, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le Luxembourg et l'Union européenne	<p>Dans le cadre d'un Pacte de partenariat pour l'éducation établi en 2023, le Cadre partenariat soutient le gouvernement du Burkina Faso dans la mise en œuvre et la gestion du <i>Plan de développement stratégique de l'éducation de base (PDSDB)</i>. Cette initiative nationale décrit la stratégie du gouvernement visant à développer et améliorer l'éducation de base à travers le pays, en s'alignant sur les objectifs plus larges du Burkina Faso en matière d'éducation et de développement.</p>

Annex 2 : Cadre des Résultats

Annex 3 : Budget détaillé sur le programme REPAIR